

**HABILITATION AUX RISQUES MÉCANIQUES M0 ET/OU M1****OBJECTIFS**

Permettre aux participants de :

- Apprécier les dangers mécaniques
- Mettre en œuvre les moyens pour éviter les incidents et accidents
- Reconnaître les différents appareillages
- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements mécaniques, en appliquant les prescriptions EDF

**PUBLIC**

Toute personne intervenant à proximité d'ouvrages présentant des risques mécaniques ou thermodynamiques.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

**REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ****PRÉREQUIS**

Pas de prérequis

*Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription*

**QUALITÉS DE L'INTERVENANT**

Formateur en prévention des risques professionnels

**MÉTHODES MOBILISÉES  
ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS**

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

**SUIVI**

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation professionnelle.

**DURÉE**

½ journée – 4 heures

**TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS**

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : [info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr)

**PROGRAMME****1- THÉORIE****I – LES CAPACITÉS**

- 1) Définition
- 2) Risques
- 3) Interdictions et prescriptions
- 4) Les accumulateurs de poussières

**II – OUVRAGES VÉHICULANT DES FLUIDES CHAUDS ET DES FLUIDES SOUS PRESSION**

- 1) Définition
- 2) Risques
- 3) Prescriptions

**III – MACHINES À L'ARRÊT OU EN MOUVEMENT**

- 1) Définition
- 2) Risques
- 3) Interdictions et prescriptions

**IV – CHAMBRES DE COMBUSTIONS, CIRCUITS DES FUMÉES ET D'ÉVACUATION DES CENDRES**

- 1) Définition
- 2) Risques
- 3) Interdictions et prescriptions